ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Russie

Question écrite n° 32465

Texte de la question

M. Nicolas Forissier attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le remboursement des emprunts russes à leurs ayants droit. En février dernier, il était annoncé que la commission de suivi, présidée par M. Jean-Claude Paye et chargée de proposer les modalités de recensement, d'évaluation et d'indemnisation des titres russes, allait procéder à l'audition des associations de porteurs et victimes de spoliation, avant de remettre un rapport au Premier ministre en vue de l'élaboration du projet de loi relatif à ce sujet. Aujourd'hui, alors que le recensement commencé en juillet 1998 est terminé, le projet de loi initialement prévu pour la session de printemps n'est toujours pas inscrit à l'ordre du jour et aucun règlement des titres russes ne semble se préciser. L'inquiétude est donc grande, chez les porteurs, de voir les versements fortement retardés, ce qui serait ressenti comme une véritable injustice. Aussi, il lui demande ce qu'il entend faire pour hâter le remboursement des emprunts russes et quel calendrier le Gouvernement a arrêté sur ce dossier.

Texte de la réponse

Le recensement des porteurs de titres d'emprunts russes et des victimes de spoliations en Russie s'est achevé le 5 janvier 1999. Les résultats seront connus dans quelques semaines et rendus publics, tout comme les conclusions du rapport que remettra au Gouvernement la commission présidée par M. Jean-Claude Paye, lorsqu'elle aura terminé ses travaux. Sur cette base, le Gouvernement transmettra au Parlement dans les meilleurs délais une proposition d'indemnisation, afin de clore rapidement, dans la transparence et l'équité, le dossier des emprunts russes et des spoliations en Russie. Le montant de l'indemnisation sera égal à celui versé par la Russie, qui s'est engagée à payer à la France 400 millions de dollars, accru du placement des sommes versées par la Russie dans l'attente de l'indemnisation.

Données clés

Auteur : M. Nicolas Forissier
Circonscription : Indre (2e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 32465
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 juillet 1999, page 4062
Réponse publiée le : 23 août 1999, page 5042